

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1961)

Rubrik: Relations avec les institutions internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Nations Unies

Comme par le passé, le CICR a entretenu de fréquentes relations avec diverses institutions internationales, particulièrement avec celles dont l'activité présente un caractère humanitaire. Il est ainsi demeuré en rapports constants avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à Genève, aux réunions duquel il s'est fait représenter par un observateur (25-31 mai puis 6-10 novembre). Il a également délégué des observateurs à la 28^{me} session du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé (Genève 29 mai-2 juin), à la 32^{me} session du Conseil économique et social de l'ONU (Genève, 4 juillet-4 août) et à la 16^{me} Assemblée plénière de la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies (Genève 30 août-2 septembre).

Autres institutions

Le CICR demeure aussi en contact avec des institutions, gouvernementales ou non, qui ne dépendent pas des Nations Unies. Il s'est notamment fait représenter par des observateurs aux réunions suivantes : 10^{me} Conférence internationale du Service social (Rome, 8-14 janvier) ; 12^{me} Congrès quadriennal du Conseil international des Infirmières (Melbourne, 17-22 avril) ; 9^{me} Assemblée générale de la Fédération mondiale des Anciens Combattants (Paris, 8-12 mai) ; 14^e session du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (Genève, 11-17 mai) ; conférence organisée par le Conseil œcuménique des Eglises sur le problème des migrations (Leysin, 14-16 juin) ; 3^{me} Assemblée du Conseil mondial de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens (Genève, 18-25 juillet) ; session du Comité de la Fédération internationale des fonctionnaires de police (Lausanne 5-9 septembre) ; 23^{me} session de l'Office international de Documentation de médecine militaire (Athènes, 19-23 septembre) ; 4^{me} Conférence internationale de protection civile (Montreux, 7-17 octobre) ; Assemblée générale des Associations européennes et mondiales pour l'étude du problème des réfugiés (Salonique 14-20 octobre) ; 15^{me} session du Conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations euro-

péennes (Genève, 23-27 octobre) ; Conférence internationale sur les effets ultérieurs de l'emprisonnement et de la déportation, puis Conférence internationale de la législation en faveur des anciens combattants et victimes civiles, réunions organisées toutes deux par la Fédération mondiale des Anciens Combattants (La Haye, 20 novembre - 4 décembre).

INFORMATION ET PUBLICATIONS

Relations avec l'opinion publique

Le Service de presse et d'information a poursuivi ses efforts pour mieux faire connaître dans le monde les principes, le rôle et l'œuvre du CICR. Outre les communiqués de presse (une quarantaine en 1961), il a diffusé, à partir de septembre, un bulletin d'information bimensuel rédigé d'abord en trois, puis en quatre langues. Ce bulletin, qui décrit les activités courantes du CICR, contient aussi des textes documentaires sur les idéaux humanitaires de la Croix-Rouge et les Conventions de Genève. Il est adressé à la presse écrite et parlée aussi bien qu'aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge. En outre, le Service d'information est resté en contact étroit avec de nombreux journalistes de divers pays intéressés à l'œuvre du CICR.

Il a, d'autre part, rédigé et diffusé des brochures illustrées et fourni une abondante documentation à de multiples périodiques et personnes privées dans les régions les plus variées du monde. Pour répondre à de fréquentes demandes d'ordre historique, documentaire ou statistique, il a fait des recherches souvent approfondies dans les archives du CICR. Il a, de plus, envoyé de nombreuses photos à la presse ou aux Sociétés nationales.

Publications

Le CICR a publié les ouvrages suivants en 1961 :

- The International Red Cross by Henri COURSIER (Traduction de « La Croix-Rouge internationale » parue en 1959 dans la Collection « QUE sais-je? ») 1961, 131 p.
- Rapport d'activité 1960 (français, anglais, espagnol, allemand) 1961, 75 p. et ill.